

1. Évolution épidémiologique

Au 3 juin à 9 heures du matin, 4 786 219 tests ont été effectués, dont 171 829 le 2 juin. 279.856 personnes ont été testées positives.

À 17 heures le 2 juin, 39 728 personnes testées positives au COVID-19, tous milieux confondus, sont décédées.

La Ministre de l'intérieur en difficulté lors des QAG aux Communes de ce jour – Alors qu'elle devait présenter les modalités d'application de son projet de quatorzaine, Priti Patel a fait face à une série de critiques – en provenance de l'opposition mais également de députés conservateurs – relatives au calendrier de la mesure, qui entrera en œuvre le 8 juin. Les parlementaires ont également déploré que les conseils scientifiques du comité SAGE justifiant l'instauration de la quatorzaine ne soient pas rendus publics. Selon la Ministre de l'intérieur, cette mesure de « santé publique aux frontières » reposera sur un formulaire de « localisation » (*contact locator form*) que tout passager sera tenu de remplir en amont de son voyage – sous peine de se voir infliger une amende de 100£ par la police aux frontières. Les données collectées seront transmises à l'entité *Public Health England*, qui pourra prévenir les services de police si elle a des raisons de penser qu'un passager enfreint les 14 jours d'isolement. Une violation de la quatorzaine donnera lieu à une amende allant jusqu'à 1000£ ainsi qu'à des poursuites le cas échéant. Cette mesure sera revue toutes les trois semaines, en commençant par la semaine du 28 juin. Priti Patel a annoncé qu'afin de tenir compte de l'impact de la quatorzaine sur l'économie, elle organiserait demain, avec le Ministre des transports, une table ronde pour consulter les entreprises du secteur des transports. L'opportunité de mettre en œuvre des ponts aériens bilatéraux avec certains pays dont le taux d'infection est faible est également à l'étude. Enfin, la Ministre a fait allusion à la compétence des 3 autres Nations pour mettre en œuvre cette mesure de santé publique aux frontières selon leurs « propres conditions ».

2. Mesures nouvelles

Le Premier ministre crée deux nouvelles équipes ministérielles chargées de la supervision de la deuxième phase de l'épidémie de COVID-19. Alors que le Royaume-Uni est entré progressivement dans une phase de déconfinement, Boris Johnson a formé deux nouvelles équipes qui regroupent les principaux ministres du gouvernement. Selon le *Financial Times*, Priti Patel (Intérieur), Alok Sharma (Économie, Énergie et Industrie), Dominic Raab (Affaires étrangères), Matt Hancock (Santé), Rishi Sunak (chancelier), et Michael Gove (Cabinet Office) feraient partis de ce « premier cercle » (« *inner C19 quad* »). Une seconde équipe, dirigée par M. Gove, sera chargée de l'exécution des mesures adoptées par le gouvernement durant la deuxième phase de l'épidémie.

Le HMT pourrait annoncer la mise en place d'une garantie d'État pour les contrats d'assurance-crédit dans la semaine – Selon [Sky News](#), l'État pourrait s'engager à couvrir les premiers 20 % des pertes sur des contrats d'une valeur totale de 10 Md£, les assureurs étant responsables du reste. Concrètement, l'État pourrait donc être tenu de verser 2 Md£ aux entreprises en indemnités d'assurance-crédit ; une telle somme serait néanmoins débloquée seulement dans le « pire des scénarios », selon un dirigeant cité par Sky News. Ce mécanisme de soutien au secteur devrait être mise en place prochainement et rester en vigueur jusqu'à la fin de l'année. A compter d'avril 2020, plus de 171 Md£ d'activités étaient couvertes par des contrats d'assurance-crédit, selon des [chiffres](#) du HMT.

3. Impact économique et financier

Les premiers signes de reprise de la production apparaissent. Le PMI composite de Markit s'est établi à 30 en mai, toujours en territoire de contraction, mais en nette amélioration par rapport à avril. La réouverture des sites de construction et l'évolution à la hausse des ventes en ligne à la fin du mois auront grandement contribué à l'amélioration de la confiance des entreprises interrogées sur l'environnement économique. L'enquête indique une reprise dans le secteur des services, le PMI des services ayant augmenté à 29 en mai contre 13,4 en avril. Le PMI manufacturier a également augmenté, s'établissant à 40,7 en mai contre 32,6 en avril. Associé à la hausse de la consommation d'énergie journalière et des transits de camions à travers le pays, cette amélioration suggère une augmentation de la production de biens manufacturiers en mai.

4. Analyse sectorielle / entreprises

/